

# ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

## CADRE D'EMPLOIS des ATTACHES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'attaché principal

Le Président de CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ATTACHES TERRITORIAUX,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme MICHEL ISABELLE	attaché	attaché principal	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
Mme TERNY Emmanuelle	attaché	attaché principal	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 0

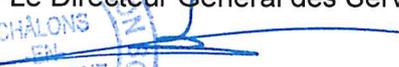
Nombre de femmes : 3

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 9 juin 2022

P./ Le Président,  
Le Directeur Général des Services  
  
Ludovic CHASSIGNIEUX



## ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

### CADRE D'EMPLOIS des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'agent social principal de 1ère classe

Le Président de CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme DESCOTES AURORE</i>	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>M. BECUWE JEAN-PIERRE</i>	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>Mme RATTIER Magalie</i>	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	3	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022
<i>Mme GERARD EVELYNE</i>	agent social principal de 2ème classe	agent social principal de 1ère classe	4	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 12

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 9

Total promus : 4

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 3

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 9 juin 2022

P./ Le Président,  
Le Directeur Général des Services



Ludovic CHASSIGNIEUX

## ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2022

### CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme DUMONT Chantal</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/07/2022

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 3

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 9 juin 2022

P / Le Président,  
Le Directeur Général des Services



Ludovic CHASSIGNIEUX